



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DORVAL GLOBAL CONVICTIONS PATRIMOINE

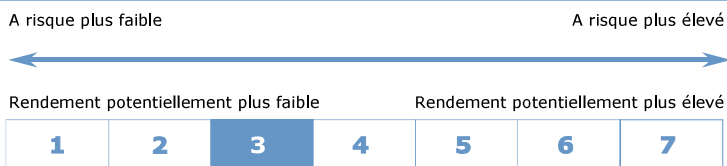
Code ISIN : FR0013333838 Part R (C) EUR

Société de gestion : Dorval Asset Management (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le Fonds a pour objectif de s'exposer aux marchés de taux et d'actions internationaux, en bénéficiant d'une approche des opportunités et des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des sociétés, et d'offrir, sur une durée de placement supérieure à 3 ans, un rendement supérieur à celui de l'indicateur de référence constitué pour 80% de Bloomberg Barclays EU Govt 0-5 Year TR et pour 20% du MSCI World Equal Weighted Index, dividendes nets réinvestis.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.
- L'univers d'investissement initial est constitué d'actions et d'obligations des marchés de la zone euro et/ou internationale. La construction et la gestion du portefeuille reposent sur : (a) une identification des thématiques d'investissement considérées comme porteuses, (b) une définition du niveau de risque retenu pour le portefeuille, (c) une construction de paniers d'actions équilibrées et d'obligations au sein de ces thématiques, depuis une méthodologie propriétaire de notation. Une analyse extra-financière assise sur les enjeux ESG considérés comme les plus significatifs pour la Société de Gestion (dont les émissions carbone, le traitement des déchets, la gestion du capital humain, la protection des données personnelles, la qualité du conseil d'administration, le respect des minoritaires, la lutte contre la corruption) est réalisée pour chaque valeur. L'approche retenue est de type " Best-in-Universe ". Notre méthodologie repose en partie sur des données élémentaires provenant d'un provider externe, place la Gouvernance au coeur de l'analyse ESG et peut minimiser certains risques/opportunités environnementaux ou sociaux.
- La part des marchés actions de la zone euro et internationale y compris les petites (entre 0 et 2 milliards d'euros) et moyennes (entre 2 et 10 milliards d'euros) capitalisations et les marchés émergents, pourra représenter jusqu'à 30% de l'actif du FCP en exposition. L'exposition cumulée du Fonds aux marchés émergents (actions + taux + devises) sera au maximum de 50% de son actif net. Il pourra être investi jusqu'à 50% de son actif net en produits de taux des pays émergents et exposé jusqu'à 30% de son actif net en actions des pays émergents. La part des marchés de taux/crédit (public ou privé) de la zone euro et internationaux, en titres vifs, pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif du FCP en investissement. Le risque de taux est piloté dans une fourchette de sensibilité comprise entre -5 et +8. L'exposition au risque de taux est comprise entre 0 et 200%. Toutefois, la part des obligations spéculatives, des obligations convertibles et de la dette émergente ne pourra excéder 50% de son actif en investissement. Le solde du portefeuille peut être investi en instruments monétaires. En cas de risque important sur les marchés de capitaux, le poids du monétaire pourra représenter jusqu'à 100% de son actif. Le FCP peut être exposé jusqu'à 20% de son actif au risque de change. Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPC.
- L'engagement sur dérivés est limité à 100% de l'actif net du Fonds, pouvant ainsi porter son exposition globale à 200% de l'actif net.
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 17h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque reflète l'exposition du fonds aux marchés actions et aux marchés de taux dans le cadre d'une gestion discrétionnaire.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.
- Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les produits dérivés, futures ou options.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	1,22%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	En cas de performance positive, 20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, 80% Bloomberg Barclays EU Govt 0-5 Year TR + 20% MSCI World Equal Weighted Local Index, soit 0,05% pour l'exercice précédent.
------------------------------	--

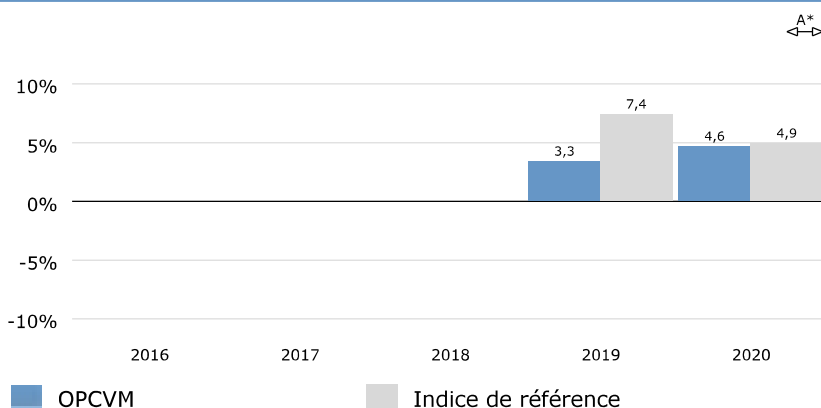
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en septembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.dorval-am.com.

PERFORMANCES PASSES



A*: Pour la période antérieure au 30/09/2020, les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité : l'objectif de gestion et l'indicateur de référence ont été depuis modifiés.

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 2018.**
- **Année de création de la part R (C) EUR : 2018.**
- **Devise : Euro.**
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : DORVAL ASSET MANAGEMENT – 1 rue de Gramont – 75002 PARIS ou à l'adresse électronique suivante : informations@dorval-am.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.dorval-am.com.
- **Fiscalité:** Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.dorval-am.com.
- La responsabilité de Dorval Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.